

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING A L'OCCASION DE LA SEMAINE DU DIALOGUE FRANÇAIS-IMMIGRÉS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, LE MERCREDI 21 NOVEMBRE 1979

MONSIEUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

- MESSIEURS LES AMBASSADEURS,

- MONSIEUR LE MINISTRE,

- MONSIEUR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,

- MESDAMES, MESSIEURS,

- LORSQUE, EN MAI 1974 `DATE`, J'AI ÉTÉ ELU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, J'AI PRIS L'INITIATIVE, UNIQUE EN EUROPE, ET JE CROIS D'AILLEURS RESTÉE UNIQUE EN EUROPE, DE CRÉER UNE FONCTION GOUVERNEMENTALE DESTINÉE À S'OCCUPER SPÉCIALEMENT DES PROBLÈMES DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS, J'AVAIS À L'ÉPOQUE DEUX PRÉOCCUPATIONS MAJEURES : L'ÉGALITÉ DES DROITS POUR CES TRAVAILLEURS ET, EN MÊME TEMPS, LE RESPECT DE LA DIFFÉRENCE, C'EST-À-DIRE LA CONSIDÉRATION DE LEUR PERSONNALITÉ ET DE LEUR CULTURE.

- D'ABORD L'ÉGALITÉ DES DROITS. C'EST LA POSSIBILITÉ POUR PRES DE 4 MILLIONS `NOMBRE` DE PERSONNES AYANT LEURS TITRES DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL EN CONFORMITÉ AVEC NOS LOIS, DE VIVRE COMME LES FRANÇAIS, AVEC LES MÊMES DROITS AU TRAVAIL, À LA PROTECTION SOCIALE, AU LOGEMENT, À L'ÉDUCATION, SANS TOLÉRER AUCUNE FORME DE RACISME OU DISCRIMINATION.

- LE RESPECT DE LA DIFFÉRENCE, C'EST LA POSSIBILITÉ POUR CHACUN ET POUR CHACUNE D'EXERCER CETTE ÉGALITÉ DES DROITS EN PRÉSERVANT SON IDENTITÉ CULTURELLE, SA MANIÈRE DE VIVRE, ET SES TRADITIONS. DANS-LE-CADRE D'UNE SOCIÉTÉ PLURALISTE, COMME L'EST LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE, L'ÉGALITÉ NE SIGNIFIE EN EFFET PAS L'UNIFORMITÉ ET LA FRANCE QUI EST EN-TRAIN DE S'ORGANISER EST CELLE DE LA VARIÉTÉ MULTICOLORE DES FORMES DE VIE, DES CHOIX D'ORGANISATION DE SA VIE PERSONNELLE ET NON CELLE DE LA GRISAILLE DE L'OBLIGATION ET DE L'UNIFORMITÉ.

AU TERME DE 5 `DURÉE` ANS DE CETTE ACTION, JE SOUHAITERAIS TOUT D'ABORD EN TRACER UN RAPIDE BILAN.

- EN-MATIÈRE DE LOGEMENT, D'ABORD, OÙ LES BESOINS ÉTAIENT IMMENSES ET OÙ LES SITUATIONS ÉTAIENT SOUVENT INACCEPTABLES, L'EFFORT FINANCIER A ÉTÉ À LA HAUTEUR DE CES BESOINS PUISQU'UNE FRACTION DU 1 % CONSTRUCTION, QUI EXISTAIT DEPUIS LONGTEMPS DANS NOTRE LEGISLATION NATIONALE, A ÉTÉ OBLIGATOIREMENT RÉSERVÉE EN_FAVEUR DES IMMIGRÉS. AU-COURS DE CETTE PÉRIODE, CET EFFORT S'EST ÉLEVÉ AU TOTAL À PLUS DE 2 MILLIARDS DE FRANCS `SOMME`.

- 210000 `NOMBRE` FAMILLES IMMIGRÉES ONT EU ACCÈS AUX LOGEMENTS HLM.

- 170000 PLACES ONT ÉTÉ CRÉÉES OU RENOVÉES DANS LES FOYERS EN_FAVEUR DES TRAVAILLEURS ISOLES ET LA PLUPART DES TAUDIS ONT ÉTÉ RESORBÉS.

- 8000 PRETS D'ACCESSION A LA PROPRIETE ONT ETE ACCORDES POUR QUE DES FAMILLES ETRANGERES DEVIENNENT PROPRIETAIRES DE LEUR LOGEMENT.\

EN-MATIERE D'ACTION SOCIALE, DES PROGRES CONSIDERABLES ONT ETE ACCOMPLIS POUR L'ALPHABETISATION, LA FORMATION, L'EDUCATION ET L'ACTION CULTURELLE.

- L'ALPHABETISATION A BENEFICIE DEPUIS 5 ANS A PRES DE 100000 `NOMBRE` STAGIAIRES GRACE-A L'ACTION D'UNE CENTAINE D'ASSOCIATIONS SUBVENTIONNEES.

- LA FORMATION `PROFESSIONNELLE` A ETE PLEINEMENT OUVERTE AUX ETRANGERS COMME AUX FRANCAIS DANS-LE-CADRE DE LA LOI DE JUIN 1971 `DATE` PUISQUE LE POURCENTAGE D'ETRANGERS EN FORMATION A L'HEURE ACTUELLE DANS NOS DIFFERENTS SYSTEMES DE FORMATION EST DE 11,5 % `STATISTIQUES`, C'EST-A-DIRE UN PEU SUPERIEUR A LEUR PART DANS LA POPULATION ACTIVE TRAVAILLANT DANS NOTRE PAYS. LES CENTRES DE L'AFPA ACCUEILLENENT CHAQUE ANNEE 15 % DE STAGIAIRES ETRANGERS, C'EST-A-DIRE UNE PROPORTION SUPERIEURE A CELLE DE LA PART DES ETRANGERS DANS NOTRE POPULATION ACTIVE.

- LA PREFORMATION TECHNIQUE NOUVELLE AJOUTE A CET EFFORT_GENERAL UNE DIMENSION PARTICULIERE RESERVEE AUX ETRANGERS : LE NOMBRE DE JEUNES AINSI AIDES DANS LEUR CARRIERE EST PASSE DE 1300 EN 1972 A 5000 EN 1978 `ANNEE`.

- L'EDUCATION BENEFICIE A 600000 `NOMBRE` ENFANTS ETRANGERS DANS LE PRIMAIRE ET 250000 DANS LE SECONDAIRE, AVEC UN EFFORT PARTICULIER DE SOUTIEN A L'ENTREE EN SIXIEME, EN-RAISON DE LA REFORME QUE VOUS CONNAISSEZ, MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL, DE NOTRE SYSTEME EDUCATIF QUI VEUT QUE NOUS AYONS DESORMAIS TROIS ECOLES DANS LA VIE DES JEUNES FRANCAIS : L'ECOLE, LE COLLEGE ET LE LYCEE. LE COLLEGE EST DESORMAIS LE MEME POUR TOUS `COLLEGE UNIQUE`, CHACUN RECOIT LE MEME TYPE D'EDUCATION. IL FAUT, NATURELLEMENT, A L'ENTREE DANS LE COLLEGE, QU'IL N'Y AIT PAS DE DIFFERENCE DE NIVEAU EXCESSIVE, D'OU LA NECESSITE D'ENSEIGNEMENTS DE SOUTIEN QUI SONT PARTICULIEREMENT UTILES POUR CERTAINS ENFANTS ETRANGERS.\

ENFIN, L'INSERTION DES FEMMES `IMMIGREES` A FAIT L'OBJET D'ACTION SOCIO-EDUCATIVES TOUCHANT PLUS DE 25000 FEMMES PAR AN POUR AMELIORER LEUR AUTONOMIE DANS LA VIE QUOTIDIENNE.

- LE LIEN CULTUREL AVEC LE PAYS D'ORIGINE, LIEN CULTUREL QUE NOUS NE VOULONS EN AUCUNE MANIERE ROMPRE, MAIS DONT NOUS SOUHAITONS AU CONTRAIRE QU'IL SE MAINTIENNE DANS TOUTE SA QUALITE, EST RENFORCE PAR L'ENSEIGNEMENT DE LEUR LANGUE AUX ENFANTS DE LA SECONDE GENERATION GRACE-A LA PRESENCE DANS NOTRE SYSTEME EDUCATIF DE 1100 ENSEIGNANTS VENUS DE VOS PAYS, MESSIEURS LES AMBASSADEURS, ET AU DEVELOPPEMENT DES CLASSES DE LANGUE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, NOTAMMENT POUR LE PORTUGAIS, L'ESPAGNOL ET L'ARABE.

- LES CREDITS HORS EDUCATION AFFECTES AUX ACTIONS CULTURELLES ET RELIGIEUSES ONT ETE MULTIPLIES PAR 10 EN 5 ANS ET ATTEIGNENT, A L'HEURE ACTUELLE, 50 MILLIONS DE FRANCS `SOMME` PAR AN. TOUTES CES ACTIONS SONT MENEES DANS-LE-CADRE DU FONDS D'ACTION SOCIALE DONT LES CREDITS N'AVAIENT PU ETRE AUGMENTES EN 1979 `ANNEE` MAIS QUI LE SERONT EN 1980, PUISQU'ILS PASSERONT DE 530 MILLIONS DE FRANCS A PLUS DE 600 MILLIONS DE FRANCS L'ANNEE PROCHAINE.

- AU TOTAL, L'ENSEMBLE DES MOYENS FINANCIERS CONSACRES A L'IMMIGRATION : BUDGET DE L'ETAT, PART DU 1 % RESERVE AU LOGEMENT ET FONDS D'ACTION SOCIALE ONT ETE MULTIPLIES PAR 6 ENTRE 1974 ET 1980, PASSANT DE 250 `SOMME` MONTANT` MILLIONS DE FRANCS EN 1974 A 1,5 MILLIARD EN 1980. IL N'Y A AUCUN PAYS AU MONDE, JE DIS BIEN, IL N'Y A AUCUN PAYS AU MONDE QUI PUISSE SE PREVALOIR PROPORTIONNELLEMENT D'UN TEL EFFORT EN_FAVEUR DES ETRANGERS VIVANT SUR SON TERRITOIRE.\

AU-DELA DE CES ELEMENTS CHIFFRES, L'EGALITE DES DROITS A ETE COMPLETEE DANS DEUX DOMAINES ESSENTIELS. D'ABORD LA LOI DU 11 JUILLET 1975 `DATE` PERMET AUX ETRANGERS D'ETRE ELUS DELEGUES DU PERSONNEL OU MEMBRES DES COMITES D'ENTREPRISE OU D'ETRE DESIGNES COMME DELEGUES OU REPRESENTANTS SYNDICAUX. LA LOI SUR LES PRUD'HOMMES, DONT LE ROLE EST, VOUS LE SAVEZ, MESSIEURS LES AMBASSADEURS, DE REGLER LES CONFLITS INDIVIDUELS DU TRAVAIL, PERMETTRA LE 12 DECEMBRE `1979` `DATE` PROCHAIN AUX TRAVAILLEURS ETRANGERS, DETENANT NATURELLEMENT DES TITRES LEGAUX DE SEJOUR ET DE TRAVAIL, DE VOTER COMME LES FRANCAIS, AUX COTES DES FRANCAIS, POUR ELIRE LES CONSEILS DES PRUD'HOMMES. JE SUIS PERSONNELLEMENT PARTISAN DE L'ASSOCIATION SYSTEMATIQUE DES TRAVAILLEURS ETRANGERS A TOUS LES DOMAINES DE LA VIE QUOTIDIENNE DES LORS QUE LES DROITS NE SONT PAS DIRECTEMENT LIES A LA CITOYENNETE.

- J'INDIQUE D'AILLEURS QUE LE PLUS LARGE ACCES A ETE OUVERT A LA NATIONALITE FRANCAISE A TOUS CEUX QUI LE SOUHAITENT SANS, BIEN ENTENDU, QUE NE SOIT EXERCEE AUCUNE PRESSION DANS CE SENS : PLUS DE 50000 `NOMBRE` ETRANGERS SERONT NATURALISES EN 1979 `ANNEE` ET NOUS POURSUIVRONS CETTE POLITIQUE TRES LIBERALE.

- ENFIN, LA LOI DE 1972 A PERMIS DE REPRIMER AVEC FERMETE DES ACTES A CARACTERE RACISTE ET LA LOI DU 10 JUILLET 1976 `DATE` A AGGRAVE LES SANCTIONS CONTRE CE QU'ON APPELLE LES MARCHANDS DE SOMMEIL ET LES TRAFIQUANTS DE MAIN-D'OEUVRE DONT CHACUN CONNAIT LES SINISTRES ACTIVITES. DEPUIS 1976, 4 MILLIONS DE FRANCS D'AMENDES ONT ETE INFLIGEES ET 4700 CONDAMNATIONS FERMES ET DEFINITIVES ONT ETE PRONONCEES, DONT CERTAINES LOURDES PEINES DE PRISON POUR REPRIMER DE TELS TRAFICS.\

MAIS, A COTE DE L'EGALITE DES DROITS DONT JE VOULAIS RAPPELER LE CONTENU CONCRET DANS NOTRE LEGISLATION NATIONALE, NOUS ENTENDONS ASSURER LE RESPECT DE LA DIFFERENCE ET, EN-PARTICULIER, PRESERVER L'IDENTITE CULTURELLE DES ETRANGERS ET, NATURELLEMENT, DES TRAVAILLEURS ETRANGERS VIVANT DANS NOTRE PAYS.

- IL S'AGIT DE MAINTENIR LES LIENS CULTURELS AVEC LES PAYS D'ORIGINE, NON SEULEMENT EN ENCOURAGEANT TOUT CE QUI PEUT Y CONTRIBUER QU'IL S'AGISSE PAR EXEMPLE DES MANIFESTATIONS CULTURELLES OU DES EMISSIONS DE RADIO OU DE TELEVISION QUI SONT D'AILLEURS TRES REGARDEES, NOTAMMENT LES EMISSIONS DU DIMANCHE MATIN, MAIS EGALEMENT EN RENFORCANT L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE DE LEURS PARENTS AUX ENFANTS DE LA DEUXIEME GENERATION.

- AU-COURS DES DERNIERES ANNEES, LA PRIORITE ETAIT NECESSAIREMENT DONNEE A LA SOLUTION DES PROBLEMES MATERIELS QUE POSAIT L'INSERTION CONVENABLE DES TRAVAILLEURS ETRANGERS ET DE LEUR FAMILLE DANS NOTRE SOCIETE.

- AUJOURD'HUI, DES PROGRES ONT ETE REALISES DANS CE DOMAINE ET JE LES AI RAPPELES. IL EST DONC NATUREL DE CONSACRER D'AVANTAGE D'EFFORTS A LA DEFENSE ET A LA PROMOTION DE LA CULTURE DES COMMUNAUTES ETRANGERES VIVANT EN FRANCE.

- C'EST POURQUOI JE SUIS HEUREUX DE METTRE EN PLACE AUJOURD'HUI LE GROUPE DE TRAVAIL "CULTURE ET IMMIGRATION" QUI EST CHARGE DE PROPOSER POUR LES ANNEES A VENIR LES NOUVELLES PRIORITES HUMAINES ET CULTURELLES DU FONDS D'ACTION SOCIALE, ET DONT LES MEMBRES SONT ICI RASSEMBLES. JE LES REMERCIE A L'AVANCE DE LA CONTRIBUTION EMINENTE QU'ILS APPORTERONT A CES ACTIVITES.

- COMME VOUS LE CONSTATEZ, CE GROUPE EST CONSTITUE EN MAJORITE D'ETRANGERS. LA AUSSI, C'EST UNE INNOVATION, C'EST UNE AUDACE. JE REMERCIE LES REPRESENTANTS CONGOLAIS, YOUGOSLAVE, ALGERIEN, CAMEROUNAIS, TURC, TUNISIEN, PORTUGAIS, MAROCAIN ET ESPAGNOL QUI ONT ACCEPTE DE CONSACRER UNE PART DE LEUR TEMPS A CETTE ACTION EN FAVEUR DE LEURS COMPAATRIOTES \

PART DE LEUR TEMPS A CETTE ACTION EN FAVEUR DE LEURS COMPATRIOTES.\

JE REMERCIE EGALEMENT LES PARTICIPANTS FRANCAIS RESPONSABLES DU FONDS D'ACTION SOCIALE, PROFESSEURS, RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS OU D'ADMINISTRATIONS, SANS OUBLIER M. BOISARD, PRESIDENT DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES QUI A, ENTRE AUTRES MERITES, CELUI DE FINANCER CE FONDS.

- LE CHOIX COMME PRESIDENT `GROUPE DE TRAVAIL "CULTURE ET IMMIGRATION" ` DE M. JEAN FERNAND-LAURENT QUI ANIME DEJA UNE MISSION INTERMINISTERIELLE SUR CERTAINS ASPECTS DE L'IMMIGRATION, COMME LE CHOIX DES RAPPORTEURS, ME DONNENT LA CONVICTION QUE D'ICI QUELQUES MOIS, DES PROPOSITIONS UTILES ET CONCRETES POURRONT ETRE PRESENTEES AU GOUVERNEMENT.

- JE REMERCIE M. M'BOW, DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO, D'APPORTER PAR SA PRESENCE LE SOUTIEN D'UNE ORGANISATION INTERNATIONALE DONT LES IDEAUX DE CULTURE ET D'HUMANISME SONT PARTICULIEREMENT CHERS A LA FRANCE.

- LES ACTIONS AINSI ENGAGEES NE POURRONT, CEPENDANT, REUSSIR PLEINEMENT QU'A CONDITION DE SE DEVELOPPER DANS UN CLIMAT DE COMPREHENSION MUTUELLE ENTRE FRANCAIS ET ETRANGERS.

- LE THEME DE LA SEMAINE DU DIALOGUE QUI S'EST OUVERTE DIMANCHE DERNIER EST, NOUS L'AVONS VU SUR CET ECRAN, "MIEUX SE CONNAITRE POUR MIEUX SE COMPRENDRE".

- JE SOUHAITE QUE LA SEMAINE DU DIALOGUE NOUS PERMETTE DE TENDRE A CE RESULTAT, COMME L'AN DERNIER, PAR SA CAMPAGNE D'INTERET NATIONAL A LA TELEVISION ET PAR LES 250 MANIFESTATIONS QUI PERMETTRONT DES RENCONTRES DIRECTES DANS 83 DEPARTEMENTS FRANCAIS.

- CETTE SEMAINE, PLACEE SOUS LES PROJECTEURS DE L'ACTUALITE, NOUS RAPPELLE QUE NOUS DEVONS POURSUIVRE PENDANT 51 AUTRES SEMAINES NOS EFFORTS ET NOTRE DIALOGUE.\

LA PRESENCE EN FRANCE D'UNE IMPORTANTE COMMUNAUTE ETRANGERE, AU TOTAL, JE LE RAPPELAIS, PLUS DE 4 MILLIONS DE PERSONNES, CREE POUR NOTRE PAYS, UNE TRIPLE RESPONSABILITE.

- UNE RESPONSABILITE MORALE : LA FRANCE EST LE PAYS DES DROITS DE L'HOMME ET DU RESPECT DE LA PERSONNE HUMAINE. SES TRADITIONS D'ACCUEIL A L'EGARD DES REFUGIES SONT ET SERONT MAINTENUES EN DEPIT DES DIFFICULTES ECONOMIQUES.

- UNE RESPONSABILITE HISTORIQUE : L'IMMIGRATION EN FRANCE EST ASSEZ LARGEMENT LIEE A L'HISTOIRE D'HIER, A LA COOPERATION D'AUJOURD'HUI ET A L'AMITIE DE TOUJOURS QUE NOUS PARTAGEONS AVEC LES PAYS DU MAGHREB, LES PAYS D'AFRIQUE ET BEAUCOUP D'AUTRES. IL EN RESULTE DES DEVOIRS PARTICULIERS QUI NOUS CONDUISENT A RAISONNER EN TERMES DE COOPERATION ET DE CONCERTATION BILATERALE EN RECHERCHANT AVEC LES GOUVERNEMENTS DE CES ETATS LES SOLUTIONS LES PLUS APPROPRIEES.

- UNE RESPONSABILITE HUMAINE : LE PROBLEME DE L'IMMIGRATION EST AVANT TOUT UN PROBLEME HUMAIN DANS SA DIMENSION GLOBALE ET DANS SA REALITE QUOTIDIENNE. IL S'AGIT D'HOMMES, DE FEMMES ET D'ENFANTS QUI NOUS ONT FAIT CONFIANCE. ET NOUS DEVONS DONNER A TOUTES NOS DECISIONS LA DIMENSION HUMAINE ET FAMILIALE QUI LUI EST NECESSAIRE.\

JE VOUDRAIS, A CE PROPOS, BIEN QUE CECI NE CONCERNE PAS LA SEMAINE DU DIALOGUE, DIRE UN MOT SUR LES INQUIETUDES QUI SE SONT MANIFESTEES AU-SEIN DE CETTE COMMUNAUTE DES TRAVAILLEURS IMMIGRES, CAR ILS NE COMPRENDRAIENT PAS QUE, DANS UNE REUNION DE CETTE _NATURE, CES INQUIETUDES NE SOIENT PAS EVOQUEES.

- ELLES TENAIENT AU FAIT QUE LE GOUVERNEMENT AVAIT ENTREPRIS DE REDEFINIR NOTRE LEGISLATION NATIONALE EN CE QUI CONCERNE L'IMMIGRATION. CERTAINS ONT PU CRAINDRE QUE CETTE REDEFINITION DE NOTRE LEGISLATION NATIONALE,

NECESSAIRE DANS UNE EPOQUE DONT CHACUN APERCOIT LES CARACTERES ET LES CONTRAINTES NOUVELLES, NE SE TRADUISE PAR LE BOULEVERSEMENT DE CERTAINES SITUATIONS OU DE CERTAINES CONDITIONS DE VIE.

- JE REPONDRAI PAR LES DEUX INDICATIONS SUIVANTES.

- D'ABORD, IL EST SOUHAITABLE QU'IL N'Y AIT PAS D'INCERTITUDE ET DONC QUE NOTRE LEGISLATION SOIT CLAIRE, CONNUE, PUBLIQUE, ET C'EST POURQUOI LES TRAVAUX PROCHAINS DU PARLEMENT PERMETTRONT DE FIXER SANS AMBIGUITE LES DROITS DE CHACUN.

- DEUXIEMEMENT, A LA SUITE DES OBSERVATIONS QUI ONT ETE PRESENTEES, IL A ETE DECIDE DE NE JAMAIS REVENIR SUR UN DROIT ACQUIS, C'EST-A-DIRE QUE TOUS LES TITRES, QUE CE SOIENT LES TITRES DE SEJOUR, QUE CE SOIENT LES TITRES DE TRAVAIL, QUI SONT EN-COURS DE VALIDITE, CONSERVERONT LEUR VALEUR JUSQU'A LEUR EXPIRATION ET NE SERONT PAS REMIS EN CAUSE.

- AINSI, PAR LA CLARTE DE LA LEGISLATION NOUVELLE, PAR LE FAIT QU'AUCUN DES DROITS ACQUIS, DES DROITS EFFECTIVEMENT EXERCES, NE SERA REMIS EN QUESTION, JE PENSE ET JE SOUHAITE QUE L'INQUIETUDE QUI A PU EXISTER DANS LES MILIEUX DES TRAVAILLEURS IMMIGRES PUISSE DISPARAITRE.

JE VOUDRAIS EGALEMENT, COMME JE LE FAIS, LORSQUE JE VAIS DANS LEURS PAYS DE DEPART, LES REMERCIER DE LA CONTRIBUTION QU'ILS ONT APPORTEE ET QU'ILS APPORTENT A NOTRE ACTIVITE ECONOMIQUE. NOUS SAVONS TRES BIEN QUE DANS LES PHASES LES PLUS ACTIVES DU DEVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS, LES TRAVAILLEURS IMMIGRES ONT ASSURE UNE LARGE PART DES EFFORTS DE TRAVAIL ET DE PRODUCTION QUI ONT PERMIS LA CROISSANCE. AUJOURD'HUI ENCORE, DANS UNE SITUATION INTERNATIONALE PLUS DIFFICILE, ILS PARTICIPENT A NOTRE VIE DE PRODUCTION ET DE PROGRES ECONOMIQUE. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TIENT A LES REMERCIER DE LA CONTRIBUTION QU'ILS NOUS ONT AINSI APPORTEE ET QU'ILS NOUS APPORTENT ENCORE.

- MESDAMES, MESSIEURS, NOTRE REUNION DE CE SOIR CONFIRME L'ENGAGEMENT DE LA FRANCE ET MON ENGAGEMENT PERSONNEL DE REALISER CONCRETEMENT SUR NOTRE SOL L'EGALITE DES DROITS DE LUTTER CONTRE TOUTE FORME DE RACISME, D'ELIMINER TOUTE FORME DE DISCRIMINATION, DE DONNER A TOUTES LES FAMILLES ETRANGERES VIVANT EN FRANCE LE MAXIMUM DE SECURITE COMPATIBLE AVEC LA SITUATION ACTUELLE ET DE FAIRE ACCEPTER ET RECONNAITRE PAR TOUS LE DROIT LEGITIME A L'IDENTITE ET A LA DIFFERENCE CULTURELLES.

- EN ASSURANT L'EGALITE, EN DEVELOPPANT LA FRATERNITE NOUS ABOLISSONS AINSI LES BARRIERES POUR QUE LES TRAVAILLEURS IMMIGRES ET LEURS FAMILLES SE SENTENT CHEZ EUX EN FRANCE.